

L'ANRT et la DGSSI ont lancé, durant 2022, la Consultation, n°ANRT/IXP/01/2022, afin de sélectionner un prestataire pour la mise en place, la gestion et l'administration clé en main d'un point d'échange internet « IXP ». Cette Consultation a été déclarée infructueuse et il a été décidé de procéder à sa relance.

Les sociétés, souhaitant participer à la nouvelle Consultation, n°ANRT/IXP/01/2023, peuvent télécharger le Dossier de la Consultation à partir du lien suivant : <https://www.anrt.ma/publications/appels-doffres/consulter-les-appels-doffres> ou adresser un courriel à l'adresse IXP-projet@anrt.ma

[Retour](#)

Source URL:

<https://www.anrt.ma/lagence/actualites/mise-en-place-dun-ixp-au-maroc-relance-de-la-consultation>